Nos sites sont précieux et sensibles

La plupart sont situés dans des espaces naturels classés. Voici quelques règles élémentaires à suivre :

- Refermer les barrières,
- Respecter les clôtures,
- Etre courtois avec les riverains,
- Respecter les cultures,
- Respecter les périodes de chasse,
- Remporter ses déchets,
- Ne pas couper de végétaux sans autorisation du Conservatoire des Espaces Naturels sensibles,
- Privilégier le co-voiturage pour vos déplacements,
- Respecter les parkings et les interdictions de stationnement proche des sites,
- Prendre connaissance des panneaux d'informations.
- Respecter les zones aériennes aussi bien en cross qu'en local du site,
- En cas de vache, choisir en priorité les chemins, les champs non cultivés ou les près sans animaux,
- Contacter le propriétaire en cas de problème.

Assurance: ffvl@saam-assurance.com

Respectons les espaces aériens

Plusieurs des sites du secteur sont soumis à l'autorisation de vol par la Base Aérienne 105 d'Evreux :,Quatremare, Quittebeuf, La Roquette, Louviers, Les Andelys, Les Deux Amants, Barneville/Seine et Jeufosse. En local des sites et dans leurs dérives.

Pour savoir si vous pouvez y voler, vous devez auparavant appeler un des référents-clubs suivant qui se chargera de contacter la BA 105 ou la Tour de Contrôle de Rouen Boos:

Eur'enciel-MJC:

Hervé Smeteck : 06 16 96 07 07 Roland Wacogne : 06 74 02 95 50

Pierre-Francis Baud-Blain: 06 08 90 85 90

Guido Prestigiovanni : 06 62 53 97 91

Viking Vol Libre:

Sébastien Pisak : 06 13 42 12 37 (réfer. Espaces

Aériens Ligue)

Pour Jeufosse, il est indispensable d'avoir une habilitation (qui implique d'avoir réalisé un cross validé de 50km et de respecter la charte du site). **Agrément à demander** au Club Thermique Francilien http://thermiquefrancilien.org/jeufosseagrement.html

En cas de nécessité, et seulement si vous ne pouvez joindre aucun référent :

BA 105 Tour : 02 32 62 13 65 sinon Directeur des vols: 06 76 78 94 41 Aéroport Rouen-Boos : 02 35 80 53 19

RÈGLES D'UTILISATION DES SITES DE VOL LIBRE DU DÉPARTEMENT DE L'EURE



NOS SITES SONT SENSIBLES RESPECTONS-LES





N° d'urgence Général : 112

SAMU: 15 Pompiers: 18

Assurance FFVL: 04 97 03 82 77

Fréquence FFVL: 143.9875 MHz

VOLEZ ASSURÉS, VOLEZ AVISÉS

Vous devez impérativement être couvert par une assurance RCA

Avoir une licence FFVL est recommandé quand on utilise un site fédéral

Un numéro d'ATIS est un Automatic Terminal Information Service diffusant des informations aux avions en approche de l'aéroport. L'activité Vol Libre est mentionnée si quelqu'un a déjà appelé la tour de contrôle. Il faut donc d'abord vérifier si elle est annoncée sur l'ATIS afin de ne pas multiplier les appels.

ATIS Rouen-Boos: 02 35 80 80 34
ATIS Deauville: 02 31 65 65 36
Il n'y a pas d'ATIS pour la Base Aérienne
105 d'Evreux (car militaire)

La CTR de Rouen-Boos est classée D au dessus des 2 Amants 600 m (2000 pieds)

La TMA1 de la BA105 est classée D à partir de 450 m (1500 pieds)

La TMA2 de la BA105 est classée D à partir de 760 m (2500 pieds)

la TMA1 de Deauville est classée D à partir de 760 m (2500 pieds)

Mémo:

QFE 1000ft = 300m AMSL (> niveau mer) FL Niveau de vol par 1013 hPa FL065 = 1980m

PS : les sites 1 et 10 sont des sites fermés (Evreux-Cambolle et Louviers)

